



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00419

Numéro SIREN : 810 015 057

Nom ou dénomination : A BOUDOUR

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/018057

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/018057**
n°de gestion : **2015B00419**
n°SIREN : **810 015 057 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 29/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A BOUDOUR - Société par actions simplifiée
22 place Jean Moulin 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1335957

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise A BOUDOUR					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 22 place Jean Moulin 38000 GRENOBLE								
SIREN 8 1 0 0 1 5 0 5 7								
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 0					
					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	15 950	030	2 924	13 026	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	15 950	048	2 924	13 026	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	12 289	070		12 289	
		Autres* (3)	072	3 039	074		3 039	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	4 422	086		4 422	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
Total II		096	19 750	098		19 750		
Total général (I + II)			110	35 700	112	2 924	32 776	
PASSIF					Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		4 000	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126		905	
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)				132		8 144	
	Report à nouveau 2 8 NOV. 2017				134			
	Résultat de l'exercice				136		6 556	
	Provisions réglementées 18057				140			
Total I				142		19 605		
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		398	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)				172	1	12 773	
	Produits constatés d'avance				174			
	Total III				176		13 171	
Total général (I + II + III)			180			32 776		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	10 950
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

certifié conforme à l'original

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A BOUDOUR		Néant ☐ *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III)			280	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	
B — RÉSULTAT FISCAL					314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	6 556	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	29 422	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Bénéfices col.1			35	978		
Déficit col.2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfices col.1			35	978		
Déficit col.2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

SASU A. BOUDOUR
22 Place Jean Moulin
38000 Grenoble
Siret : 81001505700013

PROCÈS-VERBAL
(Décisions de l'associé unique du 16 Octobre 2017)

Monsieur BOUDOUR Abdelkrim

L'an deux mille Dix Sept le seize Octobre à Grenoble,

L'actionnaire de la société SASU A. BOUDOUR au capital de 4000€ BOUDOUR Abdelkrim, demeurant au 06, rue Claude Genin – 38100 Grenoble, s'est réuni à Fontaine, en assemblée ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etait Présent :

- Monsieur BOUDOUR Abdelkrim
Demeurant 06, rue Claude Genin – 38100 Grenoble
Titulaire de 100 parts,

L'assemblée est présidée par Monsieur BOUDOUR Abdelkrim, associé-gérant.

Il constate que l'associé présent possède 100 parts sociales, soit la totalité des parts sociales et, qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice.

Après réflexion, le président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

Conférence à l'assemblée



PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par 6556 Euros de bénéfice. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée

DEUXIÈME DÉCISION

Les comptes faisant apparaître 6556 € de bénéfice, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante :

-6556 euros au compte « autre réserve »

TROISIÈME DÉCISION :

L'associé unique déclare qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Le gérant,
BOUDOUR Abdelkrim

Carif a été a l'ajout 